

**N° OJ : 226****Projet d'Arrêté - Conseil du 24/06/2024****Objet :** Culture.- Subsidés spécifiques à l'asbl Duel Productions-Hugues Navez.- Montant total : 9.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'asbl Duel Productions-Hugues Navez;

Vu les crédits prévus aux articles 56110/33202 et 77210/33202 du budget ordinaire 2024;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer des subsides spécifiques pour un montant total de 9.000,00 EUR à l'attention de l'asbl Duel Productions-Hugues Navez réparti comme suit ;

- 1) 4.000,00 EUR à l'article 56110/33202 du budget ordinaire 2024;
- 2) 5.000,00 EUR à l'article 77210/33202 du budget ordinaire 2024.

Annexes :